



CAHIER DES CHARGES

Organisation des Finales Vétérans 2018

1. Définition

- Trois finales :
- Coupe des Quadras Paul AUGELLE
- Coupe de l'Amitié Vétérans
- Coupe de l'Anjou Vétérans

2. Promotion de la journée

Le club recevant

- assure la publicité locale en ne faisant apparaître sur les supports (affiches) aucun sponsor concurrent des sponsors officiels de la manifestation (**CREDIT AGRICOLE, INTERSPORT et INTERMARCHE**).
- assure les invitations locales (maires, conseillers, présidents d'associations, clubs voisins ...).

La commission organisatrice (District)

- assure la publicité sur les médias du District (Site, lettre ID49 et messagerie officielle des clubs).

3. Préparation de la journée

Le club recevant

- prévient les services de sécurité : mairie, gendarmerie, pompiers, médecin de garde ...

La commission organisatrice (District)

- organise sur le lieu de la manifestation un mois avant la date une rencontre avec le club recevant pour s'assurer de la bonne organisation de la journée.
- convoque les équipes et les arbitres centraux.

4. Infrastructures nécessaires

- un terrain autant que possible gazon : préparer le terrain (tonte, traçage impeccable). Trois matchs devront avoir lieu sur ce terrain.
- quatre vestiaires pour les six équipes finalistes.
- deux vestiaires pour les arbitres.
- un local pour le secrétariat.
- un espace réservé pour la remise des coupes (podium ou emplacement dans les tribunes pour permettre la mise en valeur de la remise des récompenses).
- une bonne sono (avec un responsable sono et un animateur expérimenté).
- un parking suffisant (150 à 200 véhicules selon les clubs qualifiés) et balisé.

5. Le jour de la manifestation

Le club recevant

- Veille à la sécurisation du site (notamment l'accès et la circulation des véhicules sur le stade).
 - Prévoit les équipements nécessaires pour les premiers soins.
 - prévoit un animateur expérimenté à la sono (notamment pour la présentation des équipes et des arbitres).
 - prévoit un coordonnateur Club / Commission organisatrice (présent une heure avant la première finale).
 - prévoit un « accompagnateur » par équipe et un pour les arbitres (pour faciliter tout contact ou toute démarche ou répondre à un besoin ...).
 - prévoit un délégué à la police du terrain par finale (soit 3).
 - prévoit deux arbitres assistants par finale (soit six).
 - fournit les drapeaux de touches.
 - fournit les bouteilles d'eau pour les équipes et les arbitres.
 - masque les panneaux concurrentiels aux sponsors de la manifestation qui sont le **CREDIT AGRICOLE, INTERSPORT et INTERMARCHÉ**.
 - fournit le personnel pour le(s) parking(s).
 - prévoit une réception officielle à l'issue de chacune des rencontres.
-
- les buvettes, restauration et animations diverses sont à l'initiative du club dans la mesure où le déroulement des rencontres n'est pas perturbé.
 - le club a toute liberté pour faire ses achats avec ses partenaires habituels (qui ne sont pas forcément identiques aux partenaires du District). La seule contrainte est **d'occulter les publicités concurrentielles à INTERSPORT, INTERMARCHÉ et CREDIT AGRICOLE, que ce soit les panneaux ou les véhicules**.

La commission organisatrice (District)

- apporte, installe et désinstalle les banderoles prévues (sponsors officiels, supporter c'est respecter, District, etc ...)
 - apporte les trois ballons nécessaires.
 - Apporte les trois feuilles de matches.
 - apporte les six coupes et les diverses récompenses prévues.
 - s'assure d'un retour photos de la manifestation auprès du secrétariat du District.
-
- envoie un rapport au Président de District avant le 15 juin 2018.

6. Calendrier pour la saison 2017-2018

- dépôt du dossier de candidature avant le 30 novembre 2017.
- proposition du site par la commission organisatrice avant le 15 janvier 2018.
- décision du Comité Directeur le 29 janvier 2018.
- rencontre club/commission organisatrice première quinzaine de mai 2018.